

Salans



JE REMERCIE TRES VIVEMENT

Monsieur l'Abbé PELLETIER,
Madame Mélanie DELIOT,
Mademoiselle Marie MOUREY,
Madeloiselle Alice GIRARDOT,
Monsieur Louis BATONNAIRE,

QUI, TANT PAR LEUR CONNAISSANCE QUE PAR LE RECIT DE LEUR
SOUVENIR, M'ONT APORTE UNE PRECIEUSE AIDE POUR LA REDACTION
DE CE LIVRET.

Gaston BRILLAT.

Ce livret, dont toutes les dates ont été rigoureusement vérifiées, n'est qu'un condensé de l'histoire de S A L A N S. Les archives très rares ne permettent pas de faire des recherches approfondies, dans un court délai.

La rareté et la dispersion des archives, et, aussi, le refus de tomber dans le domaine des suppositions nécessitent un travail de longue haleine, pour retracer d'une façon plus complète l'histoire de S A L A N S -

S A L A N S est le premier village jurassien situé sur la rive gauche du Doubs, lorsque l'on vient de SAINT - VIT. 18 kilomètres le séparent de BECANCON et 27 de DOLE. Il est limité au Nord par SAINT - VIT, au Sud par FRAISANS et COURTEFONTAINE, à l'Est par ROZET, LA CORNE De CHAUX et COURTEFONTAINE. FRAISANS et EVANS le bordent à l'Ouest.

CHARCHILLAC et LES CALLANTS sont des hameaux de SALANS.

Son altitude est de 256 mètres.

L'époque de la fondation de SALANS est pratiquement impossible à situer. Les chartes les plus anciennes mentionnant son nom datent de 1140.

Des recherches faites aux environs des années 1850 ont permis de découvrir des médailles romaines, des tuileaux à rebords, des briques, des fragments de colonnes, de même que des chapiteaux sculptés avec art. Ces objets furent découverts dans la plaine bordant le Doubs, lieu dit "LES BOISSEAUX", situé à droite de la route allant de SALANS à SAINT - VIT, et appartenant actuellement à Gilbert BULLET.

Ces découvertes ne prouvent pas l'origine de SALANS, elles ne sont que le témoignage d'une civilisation qui fit partie de son histoire. Néanmoins elles démontrent que l'origine est très ancienne.

Si l'époque de la fondation de SALANS est impossible à situer, il est tout aussi difficile d'expliquer la signification de son nom.

Pour beaucoup SALANS vient du mot sel et, certains habitants prétendent tenir de leurs ancêtres, qu'autrefois le sol de SALANS contenait du Sel.

car la nature du terrain ne laisse apparaître aucune trace de sel, et les archives ne révèlent rien à ce sujet. L'anéantissement de salinage de SALANS par l'invasion hongroise de 947 est du domaine des suppositions. L'ancienne route qui reliait BESANCON aux salines de SALINS passait par SALANS et l'on peut penser que SALANS voulait dire " sur la route du sel".

Cette deuxième hypothèse, quoique plus plausible que la première, ne peut être vérifiée.

Quant à l'origine du mot CHARCHILLAC c'est une légende qui en donne la signification : Il y a très longtemps des habitants d'un village voisin s'étaient rendus à SALANS pour visiter des amis qui résidaient à l'extérieur du village sur le chemin conduisant au hameau de LA CORNE. Ne connaissant pas les lieux, le trajet leur paru fort long, et en arrivant à destination, ils s'étaient exclamés en patois " Il fâ du temps pour vous charchie la ", ce qui signifie : il faut du temps pour arriver jusqu'à vous. C'est à partir de ce moment que le nom du hameau pris naissance. Ce fut d'abord CHARCHILA pour devenir par la suite CHARCHILLAC. Il faut le redire, ceci est une légende et comme beaucoup de légendes, elle a une origine invérifiable.

LES SEIGNEURS

SALANS dépendait de la prévôté de FRAICANS et, en 1430, il appartenait à GUILLAUME De VIENNE qui était seigneur de SAINT GEORGES..

Jean GORREVOD, père de Louis GORREVOD cardinal, évêque de LAURIENNE, prince du SAINT Empire et aussi légat du pape

dans tous les états de SAVOIE l'acheta à GUILLAUME de VIENNE peu de temps après 1430.

Jean GORREVOD le vendit à Jean BONTEMPS d'ARBOIS, chevalier trésorier général en BOURGOGNE.

Le 16 Avril 1497 l'empereur MAXIMILIEN accorda à Jean BONTEMPS, le faveur des souverains de SALANS, le droit de chasser et de "HAYER" dans toute la forêt de CHAUX, à toutes les bêtes sauvages, cerfs, chevreuils, sangliers.

En 1509 Jean BONTEMPS fut fait prisonnier par les vénitiens, mais il revint à SALANS peu de temps après, et le 25 octobre 1510, l'Archiduchesse MARGUERITE le nomma capitaine de BESANCON.

L'empereur MAXIMILIEN qui l'estimait beaucoup - il l'appelait son fidèle baron, son cher trésorier - lui confia en 1516, plusieurs missions délicates et importantes. Il lui ordonna d'user de toute son influence pour empêcher les citoyens de BESANCON de contracter l'alliance projetée avec les SUISSES le 22 décembre 1518.

Jean BONTEMPS avait deux fils qui se partagèrent la succession de leur père en 1557, et c'est l'aîné CLAUDE qui obtint la seigneurie de SALANS.

Ensuite le seigneur fut JOACHIM De La TOUR, seigneur de BARD et de JOUSLEAUX, époux de GEORGINE De POLIGNY. Le 3 janvier 1626, JOACHIM De La TOUR vendit SALANS moyennant la somme de 14 000 livres à CHARLES De LABOREY annoblit en 1521 par CHARLES QUINT. CHARLES De LABOREY ne revendit pas SALANS, il le transmit à ses descendants.

En 1681 c'est JULES De LABOREY, fait chevalier le 15 Août 1659 par PHILIPPE IV, baron, qui hérita de la seigneurie de

SALANS. A la révolution de 1789, le dernier seigneur de SALANS était FERDINAND De LABOREY.

LES DROITS ET LES CHARGES

La seigneurie de SALANS comprenait OUR, BERTHELANGE et les hameaux en dépendant. La suzeraineté s'étendant sur EVANS et ROZET. Les biens fonciers étaient le château, deux forêts dites " LES HAYES D'AKONT " et un vaste domaine de prés et de terres.

Le seigneur avait l'impôt des 4 cas de corvées, une taille arbitraire en argent et en avoine à percevoir le jour de la SAINT MICHEL, la banalité du four et du moulin du PRE, les loods à raison de 4 blancs par franc, les épaves de la propriété des épaves, le droit de pêche dans le DOUBS, le droit de chasse dans la forêt de CHAUX. Il avait également le droit de faire chasser pour son compte les habitants de SALANS, OUR et BERTHELANGE. De plus, le seigneur chargeait celui des habitants qui lui plaisait le plus, de désigner un mouton et des " poulailles " destinés à la nourriture de ses officiers de justice lorsqu'ils tenaient leurs assises à SALANS.

Les habitants de la seigneurie ne pouvaient vendre ou échanger qu'entre eux leurs biens ou immeubles. Ils avaient le droit d'abattre des arbres dans la forêt de CHAUX pour leur chauffage, ou la construction de leur maison. Ils avaient également droit au pâturage de leur bétail, et à la païsson de leurs porcs. Mais en 1717, le réformateur général de FRANCHE - COMTE, sur ordre du roi, restreignait considérablement ces droits.

LE CHATEAU

La demeure des seigneurs était le chateau. Détruit par les armées de Louis XI en 1479, il fût reconstruit par JEAN BONTEMPS. A cette époque il ne possédait qu'une tour octogonale.

Un dénombrement de 1626 en donne la description suivante : Sur une place appelée LA MOUTHE (la motte) il y a une forte maison contenant environ deux journaux, joignant d'un coté, un chemin.

Le chateau actuel a été bati sur l'emplacement de l'ancien par la famille De LAB CREY.

En 1681, FRANCOIS MONNOT De GENDREY, notaire commis par la cour souveraine du parlement de BESANCON pour effectuer un dénombrement des propriétés à la demande du seigneur JULES De LABOREY, donne de la demeure seigneuriale la description suivante : La maison seigneuriale appartenant au seigneur du dit SALANS en hauteur de quatre étages, batie en pierre et couverte de tuiles, située en bas du village de SALANS y avait cour tout à l'entour, le tout fermé de murailles y ayant trois tours carrées couvertes de laves, avec le colombier qui font le quarré des dits cour, maison, écurie et grangeage de la dite maison, les écuries à chevaux en voute et le tout couvert de lave, l'une desquelles tours fait portail et entrée de la dite maison, dans lequel carré sont encore les écuries à pourceaux

et à loge dinde et dindonneaux, le tout séparé du jardin du dit seigneur par une muraille selon que le tout s'étend et comporte entre les rues et charrières communes de levant et de midi et de vent et nord les jardins et prés du dit seigneur.

ITEM. Le grand jardin du dit seigneur joignant à la dite cour, étant séparé néanmoins par la muraille de la dite cour et entouré de murailles y ayant deux tonnelles rondes couvertes de laves au coin du couchant et a celui du nord, selon que le tout s'étend et comporte, entre des chenevières du couchant et nord, de vent les prés du dit seigneur et de midi la cour de la dite maison.

ITEM. Un autre jardin potager au joignant de la dite cour devers bise, séparé par la muraille qui entoure la dite cour et fermé par une autre muraille devers midi au levant et devant, et nord par des palissades selon que le tout s'étend et comporte entre le dit seigneur de tout côté.

ITEM. Compète et appartient au dit seigneur une autre maison située au dit SALANS, de l'autre côté de la rue, vis à vis son grangeage bati de pierre et ouverte " d'ancelles ", y ayant une cour enfermée de murailles, ensemble le jardin y joignant par derrière, selon que le tout s'étend et comporte le tout entre les rues et charrières communes de midi et couchant de

bise la charriere BRIBON appartenant au dit seigneur, et de levant la propriété des héritiers PHILIBERT LAPIERRE.

Dans un petit recueil daté de juillet 1851 et destiné à l'enseignement on peut lire : SALANS possède un chateau avec des jardins délicieux, embellis par son propriétaire le poète DESBIEF baron de SAINT JUAN.

ROUSSET, dans son remarquable dictionnaire des Communes du JURA publié en 1857, décrit le chateau en ces termes : de belles sculptures de pierre le décorent. Il est entouré d'un parc délicieux arrosé par un cours d'eau et qui touche presque le DOUBS. C'est une charmante propriété.

Après la famille DE LABOREY, le propriétaire du chateau fut le COMTE DESBIEF de SAINT JUAN membre de l'académie de BESANCON.

On suppose que la tour qui faisait l'entrée de la propriété a été démolie et remplacée par l'actuelle porte cochère, par la famille de SAINT JUAN. Les initiales de la famille de SAINT JUAN gravées dans la pierre au fronton de la porte sont encore très visibles.

Les De SAINT JUAN vendirent le chateau, dès la fin de la guerre 1914 - 1918, à Monsieur ROBINET antiquaire à DIJON. Par la suite Monsieur ROY de DOLE en fut également propriétaire de même que Messieurs KOELER et VIENNOT. Actuellement, il est la

propriété de la famille RUFFET.

L' E G L I S E

Avant 1719, SALANS dépendait de la paroisse de SAINT-VIT. A cette époque il n'y avait à SALANS qu'une chapelle dédiée à SAINT LAURENT et faisait partie du domaine seigneuriale. Le seigneur JEAN BONTEMPS avait fait construire à proximité un rendez vous de chasse.

Il semble que la décision de construire une église à l'emplacement de la chapelle à pris naissance quelques années avant 1717. A cette époque les offices étaient célébrés par l'abbé DAGUET vicaire à SAINT-VIT.

Le 5 Août 1719 Messire CHARLES MONNOYE curé de SAINT-VIT bénissait l'église et installait officiellement le premier curé de SALANS, Messire JEAN DENIS PRINCE originaire de CHANTE GRUE, département du Doubs.

Avant son installation officielle, le curé PRINCE célébrait déjà les cérémonies et offices à SALANS.

Le premier baptême qu'il y eut en l'église de SALANS est celui de MARGUERITE, fille de JEAN DUBOIS et ELISABETH BERNARD son épouse, née et baptisée le 24 Février 1719. Le parrain était FRANCOIS GOULLIER et la marraine MARGUERITE POULET.

Les premières funérailles sont celles d'une demoiselle
CLAUDE DUBOIS décédée à l'âge de 25 ans, inhumée le 5 mars
1719.

Le 18 avril 1719, deux mariages furent célébrés à SALANS,
ce qui est un fait toujours très rare, et, autre particularité,
les deux mariages eurent lieu en présence des mêmes témoins.
Ces mariages furent les premiers célébrés en l'église de SALANS.
Il est très vraisemblable que cette double cérémonie, avec les
mêmes témoins, est unique dans les registres paroissiaux de
SALANS. Ainsi donc, PHILIPPE GIRARD épousait MARGUERITE LANOZ ;
PIERRE-JOSEPH GAGE épousait CLAUDE BONTEMPS. Les témoins
étaient JEAN BULLET maître d'école et JEAN JACQUES LAMY.

En parcourant les registres paroissiaux de 1717 et des
années suivantes, on constate que le maître d'école était
témoin de tous les mariages, naissances et décès. Cela tient
très certainement du fait qu'il était, avec le curé, le seul à
savoir lire et écrire.

A noter qu'un deuxième abbé PRINCE prénommé EDOUARD,
ADOLPHE fut également curé de SALANS. Pour celui-ci la cérémo-
nie d'installation se déroula, le 4 septembre 1881, en présence
de GABRIEL BULLET, président du conseil de fabrique, JACQUES
REBILLET trésorier, SOSTHENE BULLET secrétaire, FRANCOIS SORIN
et ANTOINE MEUNIER membres du conseil et du Maire de SALANS,

FRANCOIS TISSERAND.

En 1720 Messire LABOREY De CHARGEY prêtre, chanoine et archidiacre en l'église métropolitaine de BESANCON et seigneur et seigneur prébendier de SALIGNEY dota très richement l'église de SALANS.

La cérémonie de la bénédiction des premières cloches de l'église de SALANS se déroula le 11 Octobre 1772. Avant cette date on peut penser que la cloche utilisée était celle de la chapelle.

La grosse cloche eut pour parrain CHARLES NICOLAS De LABOREY De CHARGEY chanoine de l'illustre chapitre métropolitain de BESANCON et prébendier, et pour marraine dame MARIE CATHERINE HIPPOLYTE De ROCHEFORT.

HENRI De LABOREY De CHARGEY seigneur de SALANS fut le parrain de la petite cloche et demoiselle MARIE CHARLOTTE De ROCHEFORT la marraine. A l'époque l'abbé SIMONIN était curé de SALANS.

Les trois sœurs JANNET de BESANCON, FRANCOISE, CHARLOTTE et CATHERINE firent don à l'église d'un terrain situé au lieu dit " AU DEFFOY ". Dans l'acte de donation est stipulé qu'une vigne devait être plantée dans ce terrain et que la vendange serait la propriété exclusive du curé de SALANS.

En outre est précisé dans l'acte que la donation du

terrain correspondait au paiement à perpétuité, de 18 basses messes à célébrer à SALANS, tous les ans, pour le repos et le salut des âmes des fondatrices et à l'intention de la paroisse par Messieurs les curés de SALANS ou d'ailleurs et ce, à partir du 1er Janvier 1784.

Le 8 mai 1720 le sieur CHALON de BESANCON notaire royal établissait l'acte de donation, selon les désirs des demoiselles JANNET, et, le 28 avril 1784 Messire ETIENNE SAIVE curé de DAMPIERRE " couchait " en terre et bénissait le premier cep de vigne.

Dans son dictionnaire datant de 1857, ROUSSET décrit l'église de SALANS comme suit : église se composant d'un clocher couronné par un dôme disgracieux, d'une nef, de deux chapelles formant transept, d'un sanctuaire et d'une salle de sacristie.

Depuis cette date l'église a subi des modifications. Le dôme disgracieux est remplacé par un clocher surmonté d'un coq faisant girouette. Le clocher n'abrite qu'une seule cloche. Il est difficile de retrouver la date à laquelle la seconde cloche fut enlevée. On peut supposer que devant être réparée, la paroisse, dont les finances sont plus que modestes, ne put envisager cette dépense.

SALANS n'a plus de curé depuis le 30 Avril 1905. Le

dernier était l'abbé VUILLEMIN, installé à S LANS le 1 mars 1898.

Transformé en habitation convenable en 1846, le presbytère était un immeuble communal et fut vendu. Actuellement il sert de résidence secondaire à son propriétaire.

Depuis 1905 les offices et cérémonies sont célébrés par un prêtre des villages voisins, EVANS, FRAISANS ou DAMPIERRE.

Un second presbytère fut bâti aux environs des années 1793 par un curé dit " conventionnel ". Ce dernier soutenait avec beaucoup d'enthousiasme l'assemblée révolutionnaire qui succéda à l'assemblée législative le 21 Septembre 1792.

Le prêtre ne logea que peu de temps dans ce nouveau presbytère qui est situé à l'est du premier et qui fut l'un des cafés du village de longues années.

LA MAISON COMMUNALE - L'ECOLE ET LA DEMOGRAPHIE -

Selon le dénombrement des propriétés du 15 Mars 1681 fait par FRANCOIS MONNOT notaire royal, une maison appartenant à JEAN BAUFREY s'élevait devant la facade sud de la maison seigneuriale. Cette maison devenue par la suite la propriété d'une dame JEANNE CLAUDE SORIN BERNARD épouse GILLET, fut vendue par l'héritière MARGUERITE BERNARD épouse MILLARDET, à la commune et c'est, sur l'emplacement de ladite maison que fut construit la maison commune, en 1842 (date citée par ROUSSET).

A cette époque la Mairie et l'Ecole qui comprenait deux salles de classe plus l'appartement de l'instituteur composaient la Maison Commune.

LE CADASTRE

Avant le remembrement, un cadastre exécuté en 1809 était utilisé. Le terrier établi par JEAN MONNOT notaire royal en mars 1681 et toujours conservé par quelques familles. Quoique remarquablement exécuté ce terrier se termine par l'annotation suivante, qui ne manque pas de saveur " après l'arpentement à dessus achevé, il s'est reconnu que la chaîne portant deux perches, chaque perche de neuf pieds et demi de roi, s'est trouvée trop longue de sept pouces par chaque chaîne et par ainsi les héritages se trouveront un peu plus longs et larges que ce qui est mentionné ci dessus, n'y ayant aucun intérêt pour personne attendu que tous ont été mesurés de la même chaîne et mesure ". Et à la suite de la signature du notaire on peut lire " DIEU SOIT BENI ".

Le 12 Août 1842 GABRIEL BULLET maire de SALANS confirmait l'authenticité du terrier et déclarait qu'il pouvait être librement consulté.

Selon le cadastre datant de 1809, la surface du territoire de SALANS de 707 Ha et 58 Ares était divisée en 3055 parcelles que possédaient 216 propriétaires. 52 personnes, d'après le recensement de 1851, n'avaient aucune propriété foncière et la plupart de celles ci vivaient misérablement.

La surface imposable était en 1809 de 645 hectares dont 461 en terre labourable, 115 en forêt, 23 en friches, 18 en vergers, 12 en prés, 10 en vigne, 3,75 en sol et aigle de bâtiments, 3, 20 en jardins. Le revenu cadastral était de 22 755 francs dont 3 067 versés aux contributions.

On ignore où se trouvait l'école avant 1842, mais il est permis de penser que l'enseignement se donnait au domicile même de l'instituteur.

En 1907, l'école fut transformée pour devenir ce qu'elle est actuellement. Pendant la durée des travaux l'enseignement était donné, pour les filles dans la maison appartenant actuellement à RENÉ LOMBARDOT, et pour les garçons dans la maison d'EMILE ROLAND.

En 1851 l'école était fréquentée en hiver par 35 garçons et 25 filles.

Pour comparaison, en 1969, au terme de l'année scolaire, les deux classes comptaient 19 garçons et 17 filles. Bien entendu il convient de tenir compte du fait que beaucoup d'élèves quittent l'école primaire à 11 ou 12 ans pour fréquenter les écoles secondaires des villes voisines. De plus le nombre de la population a beaucoup varié. En 1790 SALANS comptait 451 habitants, en 1842, 462 habitants. En 1851 un recensement dénombrait 215 hommes et 247 femmes. La même année le nombre des habitants était de 134 à ANTORPE ; 242 à LA BARRE ; 318 à LA BRETENIERE ; 276 à COURTEFONTAINE ; 551 à DAMPIERRE ; 795 à ETREPIGNEY ; 546 à EVANS ; 526 à FRAISANS ; 98 à MONTEBLAIN ; 893 à ORCHAMPS ; 269 à OUR ; 300 à PLURONT ; 302 à RANCHOT et 590 à RANS.

Actuellement SALANS compte 215 habitants. De 1760 à 1765 les registres paroissiaux révèlent un nombre important d'enfants décédés entre 5 et 10 ans, décès consécutifs, paraît-il, à une épidémie de variole très conséquente. Les causes de ces décès ne figurant pas sur les registres, il est impossible de les confirmer.

LES ACTIVITES

A l'emplacement de la centrale électrique au lieu dit MOULIN DU PRE, le moulin qui était déjà construit à l'époque des seigneurs, possédait, en 1851, cinq paires de meules avec battoir à blé, une huilière et un ribe à chanvre.

Une tuilerie était installée à l'emplacement ou aux abords immédiats de l'actuelle maison LAMY. En 1868 elle était la propriété de la famille GRY.

Trois maréchaux taillandiers exerçaient, en 1851, leur profession à SALANS. L'ancêtre de MARCEL GOULIER, l'actuel forgeron, qui résidait dans la maison BULLETT et VIAL. Son atelier était dans une dépendance de la ferme LOUIS MATHON servant présentement de chambre à graines. Le second était un nommé JEAN BULLETT et le troisième était AUGUSTIN MOUGIN époux de FRANCOISE GOULLIER.

Un menuisier, deux épiciers, un sabotier et deux aubergistes exerçaient aussi leur profession à SALANS.

Une fromagerie était installée dans la partie du château habitée actuellement par Madame FOURNIER. La création de cette fromagerie était l'oeuvre du Réverend Père GARDET dominicain, ami de la famille De SAINT JUAN et qui eut la jouissance du château pendant quelques années.

SALANS possédait également son propre battoir à blé à marrège.

En 1868, le village comptait trois cabarets tenus par les nommés MOUGEOT, POUX et SORIN ; un café tenu par le nommé GABET et le meunier TUPIN. Le forgeron était, comme cela est, depuis des années et des années, un nommé GOULLIER qui était

également sous-lieutenant de la compagnie de pompiers. L'équipement de la compagnie composée de 25 hommes, se limitait à une seule pompe à bras.

Une huilerie était installée à CHACHILLAC. Il y a quelques années, on pouvait voir la meule de pierre utilisés pour le broyage des noix.

Le sol de SALANS moyennement fertile renferme de la marne jaunâtre qui, au cours des années 1800, était utilisée pour l'amendement de certains terrains. Les granières situées au bord du DOUBS étaient très exploitées et les carrières produisaient de la pierre à bâtir et de la pierre de taille de couleur gris cendré. On trouvait également de la pierre à chaux ordinaire et hydraulique.

Pendant le règne des De LABOREY on extrayait du salpêtre et, en vertu du règlement ordonné par Monsieur De BEAUMONT, daté du 20 Septembre 1751, le seigneur devait fournir à GEORGES GENNET salpêtrier pour le roi, établi à SALANS, le bois nécessaire pour la cuite du salpêtre. Sinon il devenait garant de tous les dommages et intérêts que pourrait ressentir le salpêtrier dans son activité.

LES ECARTS

Les hameaux et lieux dits habités de SALANS étaient en 1800, CHARCHILLAC, BYARNE (actuellement LES CALMANTS) ; LES BARAQUES De SALANS qui était la partie haute du village après la maison PETIT en se dirigeant sur FRAISANS ; Le BOIS De SALANS (l'endroit exact de ce lieu ne peut être défini) ; Les BOUTEILLERS situé à l'entrée du hameau de La CORNE ; Le MOULIN Du PRE ; LA MAISON DU PASSAGER qui est l'actuelle maison

de GILBERT BULLET appelée très couramment " A LA BARQUE ". Cette maison portait le nom de PASSAGER, car ses occupants s'étaient chargés de faire traverser le DOUBS aux habitants à l'aide du bac.

A cette époque ceux ci se rendaient à SAINT VIT, ANTORPE et EVANS où les personnes souffrantes venaient consulter l'abbé MILLERAND, ancien chirurgien de l'armée, qui guérissait certaines maladies dont, paraît-il, les affections cancéreuses.

Le pont de SALANS construit vers la fin du XVIII siècle donna lieu le 16 Avril 1899 à une cérémonie inaugurale très importante. A la demande du Conseil Municipal, une bénédiction solennelle fut donnée par l'Abbé VUILLEMIN, curé de SALANS, et l'abbé MESNIER curé de FRAISANS, prononça un remarquable sermon depuis une estrade installée à l'entrée du pont. Le Maire AMEDEE BERNARD, l'adjoint CLAUDE LOUQUIN, de même que la totalité des habitants de SALANS assistèrent à cette imposante cérémonie.

LA VIERGE DU CHENE DE LA FARQUETTE

C'était, paraît-il, aux environs des années 1600. A cette époque un habitant de SALANS fut découvert assassiné au pied du chêne. Sa fille très pieuse se rendait tous les soirs sur les lieux du crime où elle se recueillait au pied d'une croix qu'elle avait fait installer.

La croix elle aussi fut victime de déprédation et la fille du défunt la remplaça par une vierge qu'elle fixa sur le chêne.

Il y a quelques années on pouvait encore voir la bride en fer servant de fixation à la statue qui, depuis, est

totalément recouverte par l'écorce.

Ces faits donnés par des personnes dignes de foi ne sont pas confirmés par les archives, et le nom de FARQUETTE n'y est pas mentionné. Par contre les archives révèlent que le 26 Février 1791 à quatre heures de l'après midi CLAUDE LOUIS BULLET laboureur à SALANS âgé de 45 ans était découvert assassiné au 9ème triage de la forêt de CHAUX, au milieu du chemin de CCURTEFONTAINE à SALANS. Trois jours après, il était inhumé dans le cimetière de SALANS, par ordonnance de Monsieur CABAUX juge de paix du canton de DANPIERRE, en présence de JEAN BULLET, JACQUES VALFREY, JOSEPH LAMY, JACQUES - ANTOINE SORIN.

Il est permis de faire le rapprochement et de penser que CLAUDE BULLET était surnommé FARQUETTE. Mais ceci est du domaine des suppositions et le mystère du chêne de la FARQUETTE reste à élucider.

A cette époque, voyager dans la forêt de CHAUX était assez dangereux. Les bandits ne manquaient pas et la forêt constituait un maquis dans lequel il était pratiquement impossible de les repérer.

Les gardes forestiers eux aussi, étaient victimes d'attaques. L'annuaire des archives du JURA révèle qu'à une date comprise entre les années 1762 et 1773 l'intendant de FRANCHE-COMTE recevait de son subdélégué à DOLE un avis lui signalant qu'un attroupement de 200 personnes masquées, et armées de fusils, haches et pistolets, des villages de CALANS, RANS et ETREPIGNEY et lieux voisins, à poursuivi les gardes forestiers qui s'étaient rendus dans la forêt de CHAUX pour y constater des dégradations.

DES SALANOIS ILLUSTRÉS

Plusieurs enfants de SALANS se sont distingués, ce dont beaucoup d'habitants ignorent. C'est dans la famille BULLET, la plus ancienne ayant encore des descendants, des actes datant de 1500 mentionnent ce nom, que l'on trouve les plus illustres.

Le premier à citer est JEAN BAPTISTE BULLET né en 1669 et dédédé à SALANS le 7 Septembre 1775.

Professeur de théologie à l'université de DESANCON, doyen de la même université dont il était membre depuis 1728, il est l'auteur de nombreux ouvrages tous remarquables. Les plus importants sont : mémoire sur la langue celtique, existence de DIEU démontré par les merveilles de la nature, Dissertation sur différents sujets de l'histoire de France, dissertation sur la mythologie française, un mémoire ayant pour titre " réponses critiques à plusieurs difficultés proposées par les nouveaux incrédules sur divers endroits des lieux saints ".

JEAN BAPTISTE BULLET dont l'oeuvre est immense est aussi l'auteur d'un dictionnaire celtique.

Le second des BULLET est CHARLES PIERRE BULLET, fils de JEAN BULLET de SALANS, maître d'école et de CLAUDE FRANCOISE PRINCE originaire de CHANTEGRUE, son épouse, et qui était la soeur du premier curé de SALANS. CHARLES PIERRE BULLET vit le jour à SALANS le 13 Décembre 1728. Après ses études au séminaire, il fut aumonier de la marine, demeura quelques temps au DAHOMEY, principalement à OUIDAH. Ensuite il fut curé des ANSES à la MARTINIQUE où il mourut le 23 Mai 1785. Il est

l'auteur de remarquables ouvrages sur la colonisation.

SALANS est également la patrie de JEAN BART, chef de bataillon et Chevalier de la légion d'honneur, né en 1768, décédé et enterré à SALANS en 1820. Sa maison natale située à proximité de la maison EDOUARD BULLET est actuellement la propriété de la famille GOULLIER.

Le capitaine JACQUES SCRIN, 1761-1854, le capitaine ALEXANDRE BERNARD, 1757 - 1828, qui résidait dans une maison située à l'emplacement du préau de l'école et que les habitants de l'époque avaient dénommé " chez l'officier ", le capitaine JEAN LARICH, 1772 - 1852, le capitaine JOSEPH SCRIN né en 1795 sont tous des enfants de SALANS.

CHARLES De SAINT Juan, père d'ALEXANDRE était poète mais ces oeuvres ne sont pas très connues et sont difficilement retrouvables. C'est lui qui dessina les jardins et pelouses du parc du château. Il contribua à faire de cette propriété un des principaux attraits de la région. Il était l'ami de CHARLES NODIER. Ce dernier, qui passa les premières années de sa vie à SALANS où il était placé en nourrice, fait l'éloge du parc du château dans une lettre qu'il lui adressait en 1824.

Dans cette lettre CHARLES NODIER nourrissait l'espoir de devenir le maire de SALANS.

Mademoiselle MARIE De SAINT JUAN décédée à SALANS le 2 Avril 1890, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation. En outre elle est l'auteur d'un livre de cuisine qu'elle écrivit avec le concours de sa cuisinière SIDONIE PAGET épouse BERTRAND dont la renommée culinaire s'étendait à

toute la région, Mademoiselle MARIE De SAINT JUAN est la donatrice de la vierge située au centre du village su'elle fit ériger par dévotion et reconnaissance pour avoir protégé SALANS lors de la guerre 1870-1871.

Erigée le 6 Août 1871 sur un terrain donné par Madame OTHILIE PARTY, la vierge de SALANS renfermerait un parchemin écrit de la main de Mademoiselle MARIE De SAINT JUAN.

Sans prétention touristique SALANS n'en est pas moins un village attrayant.

Pour tous ceux qu'il a vu naître, SALANS sait doubler son attrait d'un charme dont nul n'est indifférent.

Accidenté, le paysage, dépourvu de monotonie, sans pour autant causer la surprise, sait se traduire en pittoresque et renouvelle inlassablement ses charmes au gré des saisons, au sein d'un royaume où la quiétude est reine.

Puissent ces quelques pages aider les fils de SALANS à mieux connaître leur village, à mieux l'aimer....

Gaston BRILLAT.

A la page suivante est reproduite in-extenso, la lettre de CHARLES NODIER adressée en 1824 à CARLES De SAINT JUAN, dans laquelle il fait l'éloge de SALANS.

Lettre de CHARLES NODIER à son ami CHARLES De SAINT JUAN,
père d'ALEXANDRE.

Paris le

Je reconnais en vous l'élève
Et des DUFLEUR et des PARRY ;
Vous avez la brillante sève
Qui largement leur a fourni
Ces mots piquants, plein de génie
Que se plaisait à répéter
L'ancienne bonne compagnie

Que celle d'aujourd'hui vous fait tant regretter

Je relisais, hier, avec DEISS, l'exemplaire du recueil de notre académie qui renferme votre épître au savant et vénérable DOM GRAPPE. Les éloges que vous me donnez dans cette pièce m'empêchent de vous dire tout le bien que j'en pense.

Toujours il faut avec discrétion
Distribuer en vers ainsi qu'en prose
Le doux encens dont la profusion
Gâte souvent la plus aimable chose,
Louez en moi, j'en serai bien touché,
Un cœur aimant, le goût de la retracte
Qu'en mes écrits, j'ai constamment prêché ;
Mais quant au nom glorieux de poète,
Je vous en faisici très bon marché.

Lorsque l'on ose signer des vers comme ceux que je vous adresse et que je n'écris que pour vous seul, on ne conserve pas la moindre prétention en ce genre. Les amis ont beau me dire que je suis poète, je n'en crois rien et c'est dans cette conviction profonde que je répète :

Ma muse n'a point d'avenir.

Cela ne m'empêche pas de continuer dans mes promenades le long des quais et sur les boulevards des ruines, des tirades qu'en rentrant chez moi je dis à ma femme, confidente discrète de mes lubies poétiques, mais que je ne prends pas toujours la peine d'écrire, tant j'y attache peu d'importance. Cependant,

Si libre, un jour, je goutais les loirirs
Dont à SALANS vous jouissiez en sage,
Et, si je puis, au gré de mes désirs,
Dans ce beau lieu faire un pèlerinage,
Vous me verrez dans vos jardins plantés
Avec un art, une coquetterie
En tous pays, dignes d'être invités
Sous vos berceaux chercher la rêverie.

Les vers que m'inspira cette agréable solitude quelques médiocres qu'ils soient, n'en seront pas moins, j'en suis sur, bien recueillis par vous, mon cher ami, et par les compatriotes d'élite que vous vous plaisez à recevoir dans votre retraite.

Avec un plaisir que je sens
Bien mieux que je puis le dire,
Que je reverrais à SALANS,
Votre heureux et modeste empire,
Où vous cultivez les talents
Que vous a donné la nature ;
La poésie et la peinture
Et même aussi l'architecture ;
Car c'est dit-on, d'après vos plans
Qu'ont été, sans apprentissage,
Dessinés les riants jardins
Où l'on admire l'assemblage
Les beautés d'un frais paysage
Dominé par de hauts sapins.

Vous ne savez peut-être pas, mon cher ami, que j'ai été nourri à SALANS, et que j'y ai passé les premières années de ma vie, dans un repas que j'ai eu l'occasion plus d'une fois de regretter. Cet avantage, joint à celui que me donne votre affection, ne peut manquer de me procurer la bienveillance de mes quasi-compatriotes ; Et si ma folle ambition ne m'aveugle pas trop, je puis espérer, je crois, si jamais j'habite SALANS, d'y pouvoir, partager avec vous les honneurs de l'écharpe municipale. Qu'en dites vous ? Trouvez vous mes prétentions trop élevées ? Dans ma prochaine excursion, ma première visite sera pour SALANS ; mais QUIETIGY me réclame et vous seriez bien aimable de faire

vos dispositions pour m'y accompagner.

Mon QUITIGNY, comme votre SALANS
A des forêts, des prés, de la verdure,
De clairs ruisseaux et tous les agréments
Qu'au bord du Doubs la prodigue nature
Étale aux yeux de ses amants.

Mais QUITIGNY, je crois, en quelques point l'emporte.
Ses bois sont plus touffus et plus majestueux
Et quand je m'y promène, à quelque heure, n'importe
Je n'y trouve jamais un visage ennuyeux.
Vous avez à SALANS de riches paysages
Les nôtres sont moins beaux, mais ils sont variés,
Que tes aspects, Jura, sont diversifiés !
J'aperçois d'un côté des rocs nus et sauvages
Et de l'autre je vois, étendus à mes pieds,
Des vignobles sans fin et de gras pâturages,
Que coupent en tous sens d'agréables sentiers.

On sait que de la fée ERIS
QUITIGNY fut l'heureux séjour ;
Mais trêve de plaisanterie,
La fille aînée y vit le jour.

Cette dernière raison mon cher ami, sera mon excuse pour la
liberté que je prends et donner la préférence à QUITIGNY sur
SALANS.

Je suis persuadé que les deux villages ont chacun leurs
beautés ; et je serais heureux, si nous pouvions un jour, en
réalisant le voyage que je vous propose, les comparer et
surtout en jouir.

CHARLES NODIER.

- AOUT 1969 -